

Lutte contre la corruption : L'AMMC et l'INPPLC organisent un séminaire de sensibilisation

Rabat, le 16 février 2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a organisé le mercredi 15 février 2023, en partenariat avec l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), un séminaire de sensibilisation relatif à la lutte et la prévention contre la corruption au sein du marché des capitaux.

Organisé en visioconférence au profit des responsables des contrôles internes des sociétés de bourse, des sociétés de gestion, des teneurs de comptes, de la Bourse de Casablanca et de Maroclear, ce séminaire de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la feuille de route relative à la lutte et la prévention contre la corruption au sein du marché des capitaux et dans le prolongement de la convention de coopération signée, le 28 novembre 2019, entre l'INPPLC et les régulateurs du secteur financier (AMMC, BAM, ACAPS).

Pour sa troisième édition, après celles organisées en novembre 2020 et février 2022, ce séminaire de sensibilisation a réuni près de 100 participants. Il a été l'occasion de rappeler les composantes du dispositif national en matière de lutte contre la corruption et de présenter une revue des évolutions à l'international.

L'AMMC continue, à travers l'organisation de ce séminaire, son action de sensibilisation visant à diffuser la culture de lutte contre la corruption et à renforcer la confiance au sein du marché des capitaux.

